

CONSEIL FEDERAL

Procès-verbal de la réunion du Conseil Fédéral du 01/09/2022

Visio-conférence

Présents:

Conseil Fédéral: Eric BERGEROU, Bruno CATELIN, Mickaël COLLARDEY, Angélique CONSIGNY. Dolma GARCIA, Brigitte GASPAR, Ghislain GASS, Ludovic LE GUENNEC, Pascale LICARI, Véronique LICARI, Aleksander LIUBCHENKO, Sylvie MALLINGER, Isabelle MEDARD, Steve OLLIVIER, Noël-Antoine PIERRE, Franck PRIEUR, Michel RAVASIO, Patricia SCOFFIER, Christelle SOTTEAU.

Bureau Exécutif : Gwenaëlle NOURY, Loris BERTRAND, Patrice MARTIN, Maryvonne DEL TORCHIO,

Invités: Maître Laurent PLAGNOL, Bertrand REYNAUD (DTN par intérim), Charles GUEYDAN (sur la partie évènementiel uniquement)

Ordre du jour:

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- II. Validation des précédents PV
- III. Changements éventuels de l'ODJ
- IV. Allocution du président du Conseil fédéral

V. Activité de la FFSG - Présidente

- Point sur les relations avec les instances
- Point sur DTN
- Point sur Etats généraux Curling et PV
- Point communication / digital
- Point sur les partenaires
- Point sur l'événementiel

VI. Point du Secrétaire général

- Point RH (recrutements et organisation)
- Point à date sur la prise de licences
- Point sur les contentieux (intervention Maître PLAGNOL)
- Affiliation d'un nouveau club



VII. Point du Trésorier général

Point sur les finances

VIII. Point sur le CF et son fonctionnement

- Etat des lieux
- Proposition nouveau mode de fonctionnement interne
- Création d'un groupe de travail pour revue des règlements FFSG

IX. Points à valider par le CF

- Indemnisation de 3 dirigeants (art 23.1.18 des statuts)
- Commissions disciplinaires
- Comité Ethique (2 candidats restant pour le CF)

X. Point sur INFMG

- Quid de l'INFMG ?
- Financement et pérennité de l'Institut

XI. Questions diverses

Début de la réunion à 20h20

I. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Bruno CATELIN se propose

Est indiqué par le Président du Conseil que la réunion est enregistrée afin de faciliter la rédaction du PV. L'enregistrement est détruit après approbation du Procès-Verbal.

Se joint à nous pour cette réunion Mr Bertrand REYNAUD, DTN par interim, qui n'était pas initialement dans la liste des destinataires.

II. Validation des précédents PV

Le PV à valider est celui du dernier Conseil Fédéral de fin de saison 2021/2022 du 21/05/2022. Le Président du CF indique qu'il n'est pas aisé d'approuver un PV pour les nouveaux membres qui n'étaient donc pas présent à cette réunion.

Pour: 11Contre: 0Abstention: 7

III. Changements éventuels de l'ODJ

Le Président du CF indique que pour construire l'ODJ, il a repris quelques points d'anciens ODJ comme ce point 3 relatif aux changements de l'ODJ. Ce point n'est pas réglementaire car non prévu aux statuts ou au règlement intérieur. Seul l'ordre des points peut éventuellement être modifié.



IV. Allocution du président du Conseil fédéral

Le CF fut particulièrement sollicité ces dernières semaines ce qui semble normal dans le cadre d'une nouvelle équipe de gouvernance.

Mois de juillet très compliqué pour le Président du CF car dans la boucle d'énormément de sujet à la suite du changement de Présidence. En parallèle, sujet de la licence n'ayant pas 6 mois d'ancienneté pour Patrice MARTIN.

Donc un début de mandat très compliqué pour le Président du CF avec une charge +++.

Projet de réforme du fonctionnement du CF avec une organisation de travail sous forme de commissions internes.

Nécessité de bienveillance les uns envers les autres au sein du CF afin d'avancer ensemble sans enlever la nécessité d'un débat démocratique sur les différents sujets.

Très peu de retours sur les différents mails de la part des membres du CF. Trop peu d'avis exprimés et par conséquent, importance que chacun exprime son avis dans le cadre d'un débat collégial sur les sujets du CF.

V. Activité de la FFSG - Présidente

Point sur les relations avec les instances

Rencontre avec Mme la ministre dès début Juillet avec Mr MARTIN et Mr BERTRAND.

Réunion avec le Directeur des Sports. L'objectif principal était de mettre en place l'appel à candidature pour la nouvelle Direction Technique Nationale.

Point sur DTN

Frédérique BLANCON maintenu à la demande de la Présidente jusqu'à sa fin de mission (le 31/08/22).

Grace à une facilitation accordée par la direction du Ministère, nous avons pu obtenir une nomination pour le futur DTN en date du 01/10/22. Nous avons choisi un profil DTN axé sur la technicité, l'administratif et la bonne gestion des fonds publics.

En attente de cette nomination, Mr Bertrand REYNAUD a été nommé par intérim afin de gérer les affaires courantes jusqu'à la nouvelle DTN. Mr REYNAUD se présente au CF.

Dans cette attente, auront lieu jusqu'à la mi-septembre les entretiens avec 4 candidats au poste de DTN.

Ce poste de DTN sera accompagné d'un manager des équipes nationales

La Présidente fait une parenthèse sur les finances de la FFSG en précisant que le PV de l'AG du 25/06 dernier n'a été transmis au BE que le 22/07 ce qui a empêché de mettre en place la déclaration en préfecture et donc la mise à jour et l'accès aux comptes bancaires ce qui a paralysé le fonctionnement jusqu'à courant Aout.



Le Président du CF demande si tout est désormais bien à jour d'agissant des différentes déclarations légales et administratives. La Présidente de la FFSG confirme que tout est désormais conforme et en ordre de marche.

• Point sur Etats généraux Curling et PV

Pour le Curling et le Patinage de Vitesse, le souhait de la Présidente était de passer par des Etats Généraux afin de mieux construire l'avenir de ces disciplines au sein de la FFSG.

L'organisation de ces Etats Généraux a été confiée aux membres du CF représentant ces disciplines (Bruno CATELIN pour le Curling et Steve OLLIVIER pour le patinage de vitesse).

Ces EG doivent refonder le projet sportif de ces 2 disciplines en apportant des idées novatrices.

Ces 2 EG auront lieu le 01/10.

Pour le Curling, ils se tiendront à Lyon (15 inscriptions à ce jour). Intervention d'un Président de club allemand.

Pour le Patinage de Vitesse, ils se tiendront à l'INSEP. Peu de retour pour le moment (mais dû aux vacances). Adresse mail spécifique créée. 30 à 40 personnes attendues. Intervenant extérieur des Pays-Bas et peut-être un entraineur canadien en visioconférence.

• Point communication / digital

Difficultés importantes à récupérer les codes d'accès au site et autres médias.

Mr Robert COTTET-GAYDON (membre du BE) s'est proposé, de par ses compétences, pour gérer la partie communication en attendant in recrutement sur cette partie.

Robert COTTET-GAYDON est donc désormais référent communication, informatique, connectique et téléphonie de la FFSG

• Point sur les partenaires

Le BE est inscrit sur une continuité de ce qui avait été mis en place sur les précédents mandats.

Le CIC a été reconduit sur la nouvelle mandature.

La convention avec Synerglace a été reconduite.

Quelques négociations en cours avec de nouveaux partenaires (étrangers notamment)

La Présidente souhaite faire une parenthèse sur la mise en place de la CSNPA qui fut très difficile et l'objet d'une certaine hostilité envers le BE (notamment par un membre de cette CSN). Ces difficultés ont conduit très rapidement à la démission de la Présidente, Mme Pascale KOVELMAN. Mr Brian JOUBERT a donc été élu en tant que Président de la CSNPA. Nous le



remercions pour son engagement et souhaitons à ce que les choses s'apaisent désormais dans cette commission sportive nationale.

• Point sur l'événementiel (Charles GUEYDAN se connecte pour ce point)

A l'arrivée de la nouvelle Présidence, Courchevel et Villard de Lans n'étaient pas signés (pas de convention avec les institutions publiques). Cela a donc été rapidement signé avec une petite baisse de 5000€ (soit 45000€ de subvention).

Courchevel: 31 nations représentées. Bonne équipe de bénévoles qui maitrise parfaitement l'organisation de ce GP. Félicitations de l'ISU sur l'organisation.

Compte tenu de l'organisation du Tour de France 2023, Courchevel est indécis sur l'organisation de ce GP en Aout 2023. Par conséquent, un dossier a été fait auprès de l'ISU avec Vaujany. Nous sommes dans l'attente de la décision de l'ISU pour savoir si, dans ce contexte, le GP sera attribué à la France.

GP de Grenoble : retrait fait par la Présidente sur ce GP pour plusieurs raisons. Début Juin, visio avec le personnel FFSG et les dirigeants de la Métropole. Nous nous sommes alors aperçus que la métropole n'avait pas connaissance de la subvention de 120 K€ pour organiser ce GP. Une 2º visio a alors été effectué début Juillet. Nous avons alors eu confirmation que cette subvention n'avait jamais été évoquée par l'équipe dirigeante antérieure et la seule subvention pouvant être accordée serait la mise à disposition de la patinoire pour un montant de 80 K€.

Après vérifications, nous avions alors un manque de 230 K€ pour l'organisation de ce GP. Nous avons alors demandé à l'ISU de se retirer et nous avons eu la chance de ne pas avoir de pénalités car une autre nation s'est aussitôt proposée pour reprendre ce GP.

Néanmoins, des pré-réservations d'hôtels ne seront pas récupérables pour un montant d'environ 15 K€.

Prochain évènement : Masters à Villard de Lans. Equipe de bénévoles habitués à cette organisation. Hotels et schedule en phase de finalisation. Billets en vente à compter du 5/09.

GP de Angers : 2 visites techniques déjà réalisées. Visite cam effectuée avec France TV. Hotels réservés en totalité. La convention a été envoyée en juillet (tripartite – FFSG, Ville et Métropole). Sera validée fin Octobre mais aucune difficulté à prévoir. Engagements de 360 K€ sur les 3 évènements de Angers (GP Séniors 2022 + 2023 et Champ Monde Juniors Synchro 2023). Subvention département validée à 20 K€ et région demandée à 60K€ (pas de validation pour le moment). 11 jours d'immobilisation de la patinoire négociés avec l'UCPA à hauteur de 70 K€ environ (en attente de validation)



Elites : à Rouen. Réunion à effectuer avec les élus + une réunion technique à prévoir.

Gala de Vaujany: Lundi 19/12. Convention signée sur 3 ans à 135 K€.

VI. Point du Secrétaire général

- En préambule, Patrice MARTIN confirme que la période passée fut particulièrement chargée et complexe pour la nouvelle équipe. La transmission n'a pas toujours été facile, d'autant plus en cette période de congés.
- Point RH (recrutements et organisation)

A l'arrivée de la nouvelle équipe, 8 salariés et 1 stagiaire.

Discussions et présentations entre la nouvelle équipe et les salariés se sont fait en Juillet et Aout.

A ce jour, Mme Lucile FAJON a terminé sa période d'essai début Aout et n'a pas été reconduite.

Un recrutement sera bientôt en cours sur un poste de chargé de mission évènementiel (et probablement élargi à d'autres actions – fiche de poste en cours de création)

Julien GIOVANELLA (chargé de mission en communication) a fait part de son souhait de rupture conventionnelle. Rencontre le 16/08 et quittera ses fonctions le 23/09.

Nouveau recrutement déjà en cours.

Nouvelle stagiaire devrait arriver en Septembre sur une mission évènementielle. Son rôle sera de travailler sur les championnats du monde synchro de Angers

Actuellement en discussion avec la Direction des Sports sur des postes d'accompagnement techniques sur le Patinage de Vitesse, le Curling et le BLS.

Demande de réponse au mail de Lucile FAJON. Une réponse indiquant que cela ne rentre pas dans le cadre des missions du CF sera faite si la majorité du CF le demande.

Point à date sur la prise de licences
 6771 licenciés et 144 clubs affiliés au 01/09/22

Question de Sylvie MALLINGER sur la date butoir de validité des licences : Est-il possible de prolonger la date de licence jusqu'en Aout car problèmes de licences sur les stages.

Changement de catégorie d'âge au 01/07 donc impossible de prolonger au-delà du 30/06.

Voir si possibilité de prolonger l'assurance d'une licence d'une saison N de 2 mois en saison N+1.



Point sur les contentieux (intervention Maître PLAGNOL)
 Morgan CIPRES: médiation toujours en cours car la compagnie
 d'assurance de l'époque dénie sa garantie tant sur les condamnations
 éventuelles que sur les frais. Si pas d'accord amiable, recours auprès de la
 compagnie d'assurance à envisager, à minima pour la prise en charge des
 honoraires des avocats américains. Sur le fond, le procès en Floride est
 toujours en cours. Incompétence territoriale soulevée par la FFSG vis-à-vis
 du territoire américain.

Deux autres contentieux de violences sexuelles sur laquelle la FFSG s'est portée partie civile sont en cours devant des juges d'instruction à PARIS et à NANTERRE.

Une dernière affaire concerne le recouvrement auprès de Monsieur MARIE-CALIXTE, ancien bobeur, qui doit à la fédération plus de 50.000 euros depuis 2013.

En dehors du dossier CIPRES communiqué courant août par l'ancien avocat de la fédération (Cabinet Racine), les 3 autres dossiers n'ont pas encore été transmis.

• Affiliation du club de Besançon

Nouveau club qui souhaite se créer en parallèle du club historique BAPA Dossier complexe car signalement de l'entraineur du club à affilier (auprès de la référente intégrité et auprès de Signal Sport). Instructions en cours. D'après LLG, compliqué de se prononcer sur une affiliation dans laquelle un entraineur est mis en cause.

Avis de Me Plagnol : A partir du moment où l'entraineur n'a pas d'interdiction d'entrainer et que le dossier d'affiliation est conforme au règlement, rien n'empêche l'affiliation.

Vote du CF: Affiliation de l'ASBP validée par le CF

Pour: 11Abstention: 8Contre: 0

VII. Point du Trésorier général

La transition avec l'ancienne gouvernance est quasiment finalisée. Durant la période estivale, D. Rabbé a conservé la validation bancaire afin de ne pas mettre en difficulté la validation des opérations. Le BE ne dispose pas des éléments de suivi budgétaire sur le 1er semestre 2022. Le cabinet SINA a donc préparé un document de synthèse pour permettre la reprise du suivi des budgets.

Le tableau synthétique préparé par SINA est projeté et commente par le trésorier qui répond aux questions posées.

Le résultat prévisionnel du mondial est établi sur la base des subventions publiques convenues en amont du mondial. Mais les conventions prévoient une rétrocession en cas de résultats positifs. Le résultat ne sera donc surement pas ce montant in fine.



Les budgets des CSN n'ont pas encore été établis pour la fin de l'année 2022. Encore beaucoup de factures liées à des engagements 2021 non communiquées.

Audit de comptabilité et de trésorerie demandé en début de mandat toujours en cours.

Information de Maryvonne : un audit sur le matériel et logiciels informatique et téléphonique est en cours par Robert COTTET-GAYDON (+ RGPD)

VIII. Point sur le CF et son fonctionnement

Proposition nouveau mode de fonctionnement interne
Groupes de travail à mettre en place: par exemple, un concernant les
budgets et les finances en lien avec les missions du CF, un sur le suivi et le
traitement des affiliations, un autres sur la veille sur les règlements et
l'administratif, etc.

Sujet à revoir prochainement.

Rappel sur la présence des membres du CF représentant une discipline lors des réunions de CSN en tant qu'invités.

Création d'un groupe de travail pour revue des règlements FFSG
En lien avec le BE, Me Plagnol et d'éventuels intervenants extérieurs
(présidents de clubs, présidents de ligue, etc...). A valider par le BE avant
mise en place.

IX. Points à valider par le CF

 Indemnisation de 3 dirigeants (art 23.1.18 des statuts)
 Proposition des postes indemnisés : Président, Secrétaire général, Trésorier Général

Contre: 0Abstention: 1Pour: 18

Sur le montant des indemnisation, proposition de maintenir l'existant (1200€ bruts par mois pour le secrétaire général et le trésorier général. 5146€ bruts par mois pour la présidence) :

Contre

Abstention: 0

Pour: 19

Un nouveau vote devra intervenir en janvier de chaque année. Dans l'attente et sous réserve d'avis favorable du CAC.

8



· Commissions disciplinaires

Selon l'art.28 de nos Statuts, "La Fédération institue en son sein un organe disciplinaire de première instance et un organe disciplinaire d'appel, dont les membres, tous indépendants, sont nommés par le Conseil Fédéral sur proposition conjointe du Président de la Fédération et du Président du Conseil Fédéral."

Compositions proposées:

Commission disciplinaire de 1ere instance:

- Maître Nicolas LIGNEUL Président (président sortant)
- Maître Catherine SCHEFFLER (membre sortant)
- Maître Brigitte BISSON (nouveau membre)
- Maître Florian DUCHMANN (nouveau membre)

Commission disciplinaire d'appel:

- Maitre Alain BOULARD Président (président sortant)
- Maître Thierry SCHNEIDER (membre sortant)
- Mr Daniel de Paix de Cœur (membre sortant de la 1ere instance)

Vote du CF (vote à main levée)

- Contre
- Abstention: 0
- Pour: 19

Comité Ethique

Résultat du vote et élection (majorité relative des suffrages exprimés selon art 24.2 des Statuts de la FFSG) :

Candidats	Votants	Suffrages obtenus	
Hubert BRAUX	20	90% (18)	Elu
Elisabeth BONNET	20	65% (13)	Elue
Elise MARSOLLIER	20	50% (10)	Egalité
Mireille SIMONIN	20	50% (10)	Egalité
Dominique DENIAUX	20	45% (9)	Non-élue

Compte tenu de l'égalité entre Elise MARSOLLIER et Mireille SIMONIN, un nouveau vote se tiendra du 02/09/22 12h au 03/09/22 20h00 afin de départager les 2 candidats.

Nomination de la référente Intégrité: Mme Huguette LONDY

X. Point sur INFMG

• Point reporté car peu d'élément d'avancement sur le sujet.



XI. Questions diverses

Informations de Maryvonne DEL TORCHIO:

- Conventions FFSG/Ligue : 2^e partie débloquée en Septembre
- PSF: tous les dossiers reçus sur les comptes Asso ont été analysés.
 Enveloppe globale de 250600€ + enveloppe supplémentaire de 25 K€. 7 dossiers non retenus et 128 dossiers éligibles. L'ANS est en instruction des dossiers et débloquera les fonds rapidement.

La secrétaire générale

La Présidente de la FFSG

Le Président du Conseil Fédéral

10